

CPC concernée : Maurice

Date de déclaration : 17/03/2014

Domaine	Objet (Résolution(s))	Informations fournies par la CPC	2009	2010	2011	2012	2013
Contrôles du ressort de l'État de pavillon	Navires autorisés (13/02) Il existe une liste des navires autorisés : Oui	Les informations pour la Liste des navires autorisés ont été transmises au Secrétariat: Oui - en totalité	Oui - en totalité	Oui - en totalité	Oui - en totalité	Oui - en totalité	Oui - en totalité
		Modèle de l'autorisation officielle de pêche en dehors de la juridiction nationale ont été transmises au Secrétariat: Oui - en totalité					Oui - en totalité
	Plan de développement des flottes (PDF) et capacité de pêche (03/01, 06/05, 07/06, 09/02, 12/11) Il existe un PDF : Oui Il existe un système de suivi de la capacité : Oui	Un PDF a été transmis à la Commission en: Capacité vérifiée des flottes thonières ciblant les thons tropicaux, en 2006, déclarée en:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Capacité vérifiée des flottes thonières ciblant l'espadon et le germon, en 2007, déclarée en:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Navires en activité (10/08)	Liste des navires en activité transmise au Secrétariat de la CTOI pour:	Oui - en totalité	Oui - en totalité	Oui - en totalité	Oui - en totalité	Oui - en totalité	
Contrôle des navires domestiques (13/02) Il existe un système d'inspection des navires nationaux : Oui	Tous les documents étaient présents à bord lors des inspections des navires (Licence, permis, autorisation de pêche, certificat d'immatriculation et journal de pêche) :	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
	Tous les navires sont marqués (spécifications de la FAO sur le marquage et l'identification des bateaux de pêche) :	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
	Les engins de pêche passifs sont marqués:	Non	Non	Non	Non	Oui	

CPC concernée : Maurice

Date de déclaration : 17/03/2014

Domaine	Objet (Résolution(s))	Informations fournies par la CPC	2009	2010	2011	2012	2013
		Les dispositifs de concentration de poisson sont marqués avec la(es) lettre(s) et/ou le(s) numéro(s) du navire :	Non	Non	Non	Non	Oui
	Système de surveillance des navires (06/03, 12/13)	Niveau de couverture des flottes domestiques par SSN :	En totalité				
	Il existe un programme de suivi des navires par système de surveillance des navires par satellite : Oui	Un rapport d'activité sur le programme de SSN et sur les défaillances techniques a été transmis au Secrétariat de la CTOI:	Pas applicable				
		Un résumé des relevés SSN pour la fermeture spatio-temporelle a été transmis:		Non	Non	Non	Oui
	Transbordement (12/05)	Les transbordements en mer sont :	Interdits	Interdits	Interdits	Interdits	Interdits
	Il existe un système de suivi des transbordements en mer : Pas applicable	Une liste des navires transporteurs qui sont autorisés à recevoir des transbordements en mer a été transmise:	Pas applicable				
		Un rapport exhaustif évaluant le contenu et les conclusions des rapports des observateurs a été transmis :	Pas applicable				
	Il existe un système de suivi des transbordements au port : Oui	Les réponses aux possibles infractions ont été transmises au Secrétariat de la CTOI:	Pas applicable				
		Le rapport des détails des transbordements au port a été transmis au Secrétariat de la CTOI:	En totalité	En totalité	En totalité	En totalité	Non
	Application par les navires nationaux (06/01; 11/02, 11/03, 12/09,	L'utilisation des grands filets maillants dérivants en haute mer dans la zone de compétence de la CTOI est interdite depuis:	<input type="checkbox"/>				

CPC concernée : Maurice

Date de déclaration : 17/03/2014

Domaine	Objet (Résolution(s))	Informations fournies par la CPC	2009	2010	2011	2012	2013	
	12/12, 12/13) Il existe un système de suivi de l'application par les navires nationaux : Oui	Des mesures légales et administratives nécessaires à l'application de la fermeture spatio-temporelle ont été mise en œuvre :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		La capture / le stockage de requins-renards est interdit depuis:		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Nombre d'infractions relevées:						
		Nombre de cas déclarés au Secrétariat de la CTOI:						
	Données scientifiques (05/05, 10/02, ,10/06, 13/03, 12/04, 12/09) Il existe un système de collecte des données scientifiques : Oui	Les statistiques de pêche pour les espèces CTOI et les principales espèces de requins ont été déclarées à la CTOI pour :	Captures nominales	En totalité	En totalité	En totalité	En totalité	Non
			Prises et effort	En totalité	En totalité	En totalité	En totalité	Non
			Fréquences de tailles	En totalité	En totalité	En totalité	En totalité	Non
		Les statistiques sur les prises accidentelles ont été transmises au Secrétariat sur :	Requins	Non	En partie	En partie	En partie	Non
			Tortues marines	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable
			Oiseaux de mer	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable
		Les informations sur les travaux scientifiques sur les mesures d'atténuation des	Requins	Non	Non	Non	Non	Pas applicable
			Tortues marines	Non	Non	Non	Non	Pas applicable

CPC concernée : Maurice

Date de déclaration : 17/03/2014

Domaine	Objet (Résolution(s))	Informations fournies par la CPC	2009	2010	2011	2012	2013
		captures accidentelles ont été transmises au Secrétariat sur : Oiseaux de mer	Pas applicable				
		Le modèle de livre de pêche officiel servant à enregistrer les données et les informations sur les livres de pêche électroniques ont été transmises au Secrétariat :					En totalité
	Plan de gestion des dispositifs de concentration de poissons (13/08) Oui	Le plan de gestion des DCPs dérivants a été transmis au Secrétariat de la CTOI:					En totalité
	Programme Régional d'Observateurs (11/04)	Il existe un programme d'observateurs :		Oui	Oui	Oui	Oui
		Les rapports d'observateurs ont été transmis au Secrétariat		Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable
	Programme de document statistique sur le patudo (01/06, 03/03)	Des patudos furent exportés :	Non	Non	Non	Non	Oui
	Il existe un système de suivi des importations, exportations et réexportations de patudo : Oui	Le rapport annuel a été transmis :	Non	Non	Non	Non	Non
		Des patudos furent importés :	Non	Non	Non	Non	Non
		Des patudos furent réexportés :	Non	Non	Non	Non	Non

CPC concernée : Maurice

Date de déclaration : 17/03/2014

Domaine	Objet (Résolution(s))	Informations fournies par la CPC	2009	2010	2011	2012	2013
		Les informations sur les institutions et les personnes accréditées ont été transmises au Secrétariat:	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable	Oui
Contrôle des activités des navires étrangers par les états riverains de la CTOI	Programme d'inspection au port (05/03, 10/11, 11/03) Il existe un système pour suivre les activités des navires de pêche étrangers faisant escale dans vos ports : Oui	La liste des ports désignés, des autorités compétentes et les périodes de notification préalable ont été transmises au Secrétariat:	Non	Non	Non	Oui	Oui
		Nombre de navires étrangers ayant fait escales dans vos ports :	604	600	613	638	831
		Nombre de navires étrangers inspectés :	604	600	613	638	45
		Nombre de navires étrangers dont les débarquements ou transbordements ont été suivis :	604	600	613	638	0
		Nombre de rapports d'inspection des navires étrangers transmis au Secrétariat de la CTOI:			26	36	38
		Nombre de plaintes contre des navires de pêche étrangers pour violation des lois et règlements sur la pêche des CPC riveraines :		92	10	2	3
		Nombre de cas déclarés au Secrétariat :		92	10	0	1
		La liste des navires étrangers qui ont débarqué et le détail des captures ont été transmis au Secrétariat de la CTOI :	Oui	Oui	Oui	Oui	Non

CPC concernée : Maurice

Date de déclaration : 17/03/2014

Domaine	Objet (Résolution(s))	Informations fournies par la CPC	2009	2010	2011	2012	2013
	Navires étrangers attributaires de licence (13/07)	Des navires étrangers sont attributaires de licences :	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Il existe un système de suivi des licences accordées aux navires étrangers opérant dans vos eaux nationales : Oui	Des accords CPC/CPC existent et les informations sur les accords ont été transmises à la Commission:	Pas applicable	Pas applicable	Pas applicable	Oui	Oui
		Les informations sur les navires étrangers attributaires de licences ont été transmises au Secrétariat de la CTOI :	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
		Le modèle de la licence de pêche officielle de l'État côtier et les informations de la licence de pêche ont été transmises au Secrétariat de la CTOI :					Oui
Contrôles du ressort de l'État de marché	Mesures relatives aux marchés (10/10) Il existe un système de suivi des importations de thons en provenance de la zone CTOI: Oui	Les informations sur les importations, les débarquements ou les transbordements des thons et des espèces apparentées ont été recueillis et transmises à la Commission :			Oui	Oui	Non
Responsabilités de toutes les CPC	Contrôle des ressortissants (07/01, 11/03)	Des ressortissants ont-ils été identifiés comme se livrant à des activités contraires aux mesures de conservation et de gestion de la CTOI :	Non	Non	Non	Non	Non
	Il existe un système de suivi de vos ressortissants	Des enquêtes ont été conduites sur des ressortissants soupçonnés de s'être livré à des	Non	Non	Non	Non	Non

CPC concernée : Maurice

Date de déclaration : 17/03/2014

Domaine	Objet (Résolution(s))	Informations fournies par la CPC	2009	2010	2011	2012	2013
	opérant sur des navires étrangers dans la zone CTOI : Oui	activités contraires aux mesures de conservation et de gestion de la CTOI :					
		Des rapports ont été transmis au Secrétariat de la CTOI et aux CPC concernées sur les actions prises à l'issue de ces enquêtes :	Non	Non	Non	Non	Non